

## Nouvelles brèves

Les candidats libéraux ont remporté la victoire lors de deux élections fédérales partielles qui ont eu lieu le 13 avril. Dans London Ouest (Ontario) le siège a été remporté par M. Jack Burghardt, annonceur à la télévision, et dans la circonscription de Cardigan (Île-du-Prince-Édouard), la victoire est allée à M. Bennett Campbell, ancien premier ministre de cette province.

L'Université de Sherbrooke offre un nouveau programme conduisant au diplôme de santé communautaire. Le programme est placé sous la responsabilité du département des sciences de la santé communautaire de la faculté de médecine.

Le Musée des beaux-arts de Montréal vend un sac qui se veut le reflet du Musée et rassemble des qualités esthétiques et pratiques. Le sac est une création de l'artiste montréalais François Dallegret. Sur un fond écru s'entrecroisent en bleu, rouge et jaune le cercle, le carré et le triangle. D'un côté, le nom du Musée est reproduit en renversé dans la base du triangle tandis que de l'autre, la signature de l'artiste est inscrite dans l'arc du cercle.

La société Western Automotive Builders, filiale du groupe torontois Acklands, a inauguré récemment ses nouvelles installations à Anjou, en banlieue de Montréal. Des travaux d'expansion évalués à près de \$1 million permettent aux usines d'Anjou de tripler leur production de moteurs, laquelle passera à 15 000 unités par année.

La compagnie Canron (autrefois Canada Iron) dont le siège est à Trois-Rivières (Québec), a annoncé la signature d'une entente avec l'Irak pour la livraison, au coût de \$25 millions, de 32 000



Une nouvelle champignonnière des Aliments Terra, inaugurée récemment, emploie une centaine d'employés et permettra la production de quatre millions de livres de champignons frais par an. Cette usine, qui semble être la plus moderne de l'Amérique du Nord, est située à Carignan (Québec). Les Aliments Terra sont une division des Minoteries Ogilvie Ltd. de Montréal.

tonnes de tuyaux de fonte destinés à la construction d'un aqueduc.

La Société pour l'expansion des exportations a signé une ligne de crédit de US\$10 millions avec la Copenhagen Handelsbank A/S de Copenhague, au Danemark. La ligne de crédit viendra appuyer financièrement la vente de divers biens et services canadiens à des acheteurs danois.

En 1980, l'on a consenti des prêts totalisant \$221 026 702 en vertu de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. En vertu de cette loi, le gouvernement garantit des prêts, consentis à des agriculteurs par des banques à charte et autres prêteurs désignés, pour la réalisation de projets divers. La somme maximale garantie par emprunteur est de \$100 000. L'emprunteur qui doit être solvable, dispose d'une période de dix ans pour rembourser les prêts destinés à toutes autres fins que l'achat de terre. Dans ce dernier cas, le remboursement peut être étalé sur 15 ans.

Le Musée de la Gendarmerie royale, à Regina (Saskatchewan), a présenté, du 7

février au 18 mars, une exposition intitulée *Soldats de la prairie 1885-1980*. L'Exposition comprenait, entre autres, deux médailles rares datant de 1885 et attribuées à deux corps militaires, les Boulton's Scouts et les Moose Mountain Scouts. L'on pouvait y voir également une collection privée presque complète d'insignes ayant appartenu aux corps militaires affectés en Saskatchewan, ainsi que des uniformes et de l'équipement provenant de plusieurs régiments.

Une conférence sur les carburants et lubrifiants navals s'est tenue à Ottawa du 6 au 10 avril dernier. Ces conférences ont lieu tous les deux ans, tour à tour en Australie, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada. Des représentants militaires et civils, du monde des sciences et du génie des quatre pays, participaient à la Conférence.

Les Éditions France-Québec ont publié récemment les actes du colloque *L'Enfant et son environnement* qui s'est tenu à l'Université de Sherbrooke du 27 au 30 juin 1979. L'Association générale des anciens de l'Université de Sherbrooke avait organisé ce colloque pour souligner à la fois l'Année internationale de l'enfant et le 25e anniversaire de l'Université.

## Loi sur les prêts... (suite de la page 2)

prolongé et passe de trois à six ans. Le nouveau règlement incitera les organismes prêteurs à présenter rapidement leurs réclamations pour défaut de paiement afin de réduire les frais du gouvernement.

Selon la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, les demandes d'aide doivent être adressées à l'organisme provincial compétent de la province de résidence. C'est à cet organisme qu'il incombe d'étudier la demande et de calculer le montant du prêt consenti. L'importance du prêt est fonction du coût des études et des ressources financières dont dispose l'étudiant. L'étudiant qui garantit le prêt peut ensuite négocier son prêt dans n'importe quelle banque à charte ou auprès d'un organisme prêteur désigné à cette fin.

Le gouvernement fédéral assume les intérêts lorsque l'étudiant étudie à plein temps et pendant la période de six mois qui suit la fin des études. Une fois cette période écoulée, l'étudiant doit payer les intérêts et s'entendre sur les modalités de remboursement avec l'organisme prêteur habituellement une banque à charte.

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.*